



Comité exécutif

1. Voir à l'achèvement des travaux du groupe de travail sur le paiement sans délai (fédéral).
2. Finaliser le budget de 2017 de l'ACC aux fins d'approbation par le Conseil en mars 2017.
3. Terminer l'examen de la situation financière de l'ACC et proposer des recommandations appropriées.
4. Voir à l'adoption et à l'élargissement du rôle de l'ACC en matière de services d'éducation.
5. Amorcer le processus de planification stratégique afin de remplacer le plan stratégique en cours qui prend fin en mars 2018.

Comité du développement des entreprises et des marchés

1. Élaborer et publier un guide pratique en matière de responsabilité sociale des entreprises (RSE) pour l'industrie de la construction.
2. Appuyer la participation de l'ACC au groupe conjoint d'employeurs sur la légalisation de la marijuana.
3. Assurer un suivi des mesures de protectionnisme des É.-U., soit le concept « Buy America ».
4. Surveiller le groupe de travail sur la durabilité (p. ex. la mise à jour du document ACC 81-2001 *Guide des meilleures en matière de réduction des déchets solides*, le réacheminement des déchets physiques, les GES, y compris le code de l'énergie).
5. Surveiller l'initiative Mission 2030, et le travail du Conseil canadien des ministres de l'Environnement.
6. Suivi du comité (le cas échéant) : lancement du cours d'éthique, le *Guide de la mobilisation des Autochtones*, l'application mobile pour la réduction de l'exposition à la silice.
7. Surveiller et appuyer le travail de ConstruForce Canada, le Forum canadien sur l'apprentissage et le Conseil canadien des employeurs.

Comité du Sceau d'or

1. Examens en ligne : en voie de réalisation. Lancement prévu en octobre 2017.
2. Nouvelle désignation de contremaître : nous établissons actuellement les critères et les exigences. Lancement prévu en septembre 2017.
3. Désignation d'étudiant : nous établissons actuellement les critères et les exigences. Lancement prévu en avril 2017.
4. Système de demandes en ligne : nous examinerons et envisagerons différents fournisseurs. Aucune date prévue pour l'instant (ce travail n'a pas encore commencé).
5. Marketing et communication : efforts continus pour augmenter la visibilité du programme sur les plateformes des médias sociaux.
6. Envisager la prestation d'autres cours obligatoires (c.-à-d. en plus du cours d'éthique).

Comité des affaires gouvernementales et réglementaires

1. Examen de la *Loi canadienne sur l'évaluation environnementale* : surveiller les réformes et faire valoir le point de vue de l'ACC devant le Parlement.
2. Changement climatique : surveiller la mise en œuvre de la taxe fédérale sur le carbone ainsi que les investissements provinciaux qui sont faits en utilisant les fonds provenant de cette taxe.
3. Examen de la *Loi sur la protection de la navigation/Loi sur la protection des eaux navigables* : surveiller les réformes et faire valoir le point de vue de l'ACC devant le Parlement.
4. Examen de la *Loi sur les pêches* : surveiller les réformes et faire valoir le point de vue de l'ACC devant le Parlement.
5. Mise en œuvre des DCE/EEB pour les véhicules commerciaux : travailler avec Transports Canada pour assurer que la mise en œuvre des dispositifs de consignation électroniques (DCE) obligatoires ne s'applique pas de manière rétroactive aux véhicules plus vieux ni aux véhicules dont le poids nominal brut est inférieur à 11 794 kg.
6. Réformes des EMT/EDMT : surveiller les réformes et travailler avec les représentants du gouvernement pour assurer que tout nouveau financement et les fonds de l'assurance-emploi existants visent les programmes de formation de la main-d'œuvre qui sont axés sur la demande.
7. Modifications de l'Accord de commerce interne : surveiller et fournir une rétroaction sur les modifications proposées à l'Accord de commerce interne en vigueur.
8. AECG : surveiller la mise en œuvre de l'Accord économique et commercial global.
9. Programme des travailleurs étrangers temporaires :
 - o Surveiller et travailler avec les représentants du gouvernement pour assurer que les réformes appuient un processus accéléré pour les demandes de TET à un coût moins élevé pour les employeurs.
 - o Assurer que les réformes facilitent davantage la transition des TET au statut de résident permanent pour les TET qui travaillent au Canada pour une période d'un an ou plus.
10. Projet de loi C-227 – Retombées locales : veiller à ce que l'adoption de la loi ne compromette pas le processus d'appels d'offres concurrentiel actuel.
11. Projet de loi S-224 – Paiement sans délai : sous la direction du groupe de travail de l'ACC qui a été créé pour travailler avec les représentants fédéraux et trouver des solutions possibles aux enjeux de paiement sans délai, faire valoir le point de vue de l'ACC sur le projet de loi devant le Parlement et auprès des députés.
12. Mesures visant la promotion de l'apprentissage :
 - o Assurer que toute mesure adoptée en ce sens n'augmente pas le coût de participation des employeurs sur les projets de construction fédéraux.
 - o Assurer que les exigences en matière de conformité à de telles mesures ne limitent pas la participation des employeurs sur les projets de construction fédéraux.

13. Cadre d'intégrité du gouvernement fédéral :
 - o Continuer de promouvoir la réduction de la période de radiation obligatoire.
 - o Promouvoir une plus grande discrétion au niveau des fonctionnaires pour l'établissement d'une période de radiation appropriée
14. Attestations de sécurité industrielle : travailler avec les représentants fédéraux pour encourager des changements en vue de simplifier le processus et élargir la transférabilité des attestations entre les ministères.

Comité de l'innovation et de la technologie

1. Identifier, évaluer et surveiller les développements de technologie et d'innovation et les tendances qui pourraient avoir un impact sur l'industrie canadienne de la construction.
2. Promouvoir et défendre la recherche et l'innovation dirigées par l'industrie ainsi que la commercialisation des innovations.
3. Identifier les occasions de partage d'information et d'éducation en matière de nouvelles technologies et de tendances.
4. Assurer la liaison avec les organisations externes, comme l'Institut pour la BIM au Canada et InnovationsCC afin de promouvoir les intérêts de l'industrie canadienne de la construction.

Comité des pratiques normalisées

1. Qualité des documents : donner suite aux préoccupations concernant la baisse de la qualité des documents en recommandant des pratiques exemplaires aux ministères du gouvernement fédéral et à d'autres maîtres d'ouvrage.
2. Désignation des sous-traitants : promouvoir la politique de l'ACC relative à l'exigence de la désignation des sous-traitants en recommandant des modifications à la politique et aux pratiques de SPAC.
3. Pratiques d'exclusion liées aux appels d'offres : demander que l'énoncé de principe de l'ACC sur les pratiques d'exclusion liées aux appels d'offres figure dans la nouvelle version du CCDC 23, compiler une trousse d'information ainsi que surveiller les pratiques d'exclusion et faire part de l'opposition de l'ACC à ce chapitre.
4. Passer en revue les documents du CCDC et recommander l'approbation de l'ACC des documents suivants : CCDC 23, CCDC Division 00, contrat de RPI, CCDC 10, CCDC 11 et CCDC 40.
5. Prévention des réclamations et règlement des différends : considération des pratiques exemplaires en matière de prévention des réclamations et de règlement des différends.
6. Priorités actuelles :
 - o Surveiller le projet pilote de SPAC du bureau dépôt des soumissions en C.-B.
 - o Préparer les documents d'information pour les délégués de l'ACC et faciliter les discussions pour la prochaine réunion conjointe ACC-gouvernement du Canada en avril 2017.

Conseil de l'infrastructure civile

1. Bulletin de rendement des infrastructures canadiennes (BRIC) : continuer de travailler avec les partenaires de l'ACC (FCM, ACTP, SCGC) pour mettre au point le prochain BRIC en utilisant des données de Statistique Canada.
2. Promotion de devis et de contrats normalisés :
 - o Travailler avec l'ATC et le CCDC pour favoriser la participation des maîtres d'ouvrage du secteur public à la révision du CCDC 18, Contrat de travaux de génie civil.
 - o Promouvoir une plus grande utilisation du CCDC 18 par les maîtres d'ouvrage du secteur public.
 - o Promouvoir la normalisation par le biais de l'Association des transports du Canada.
 - o Appuyer les efforts des associations partenaires dans la promotion de la normalisation des devis et contrats au niveau municipal.
3. Clauses de représailles : surveiller et appuyer les efforts de McLean and Armstrong pour obtenir une décision judiciaire favorable contre l'utilisation des clauses de représailles de la part des municipalités.
4. Application mobile pour réduire l'exposition à la silice : travailler avec la BCRB&HCA et la BCCSA pour finaliser et promouvoir l'application mobile pour la réduction de l'exposition à la silice.
5. Promouvoir les investissements en infrastructures dans les corridors de commerce régionaux : appuyer les efforts des associations partenaires pour assurer le financement d'infrastructures pour les corridors de commerce régionaux d'importance nationale.
6. Mise en œuvre des DCE/EEB pour les véhicules commerciaux : travailler avec Transports Canada pour assurer que la mise en œuvre des dispositifs de consignation électroniques (DCE) obligatoires ne s'applique pas de manière rétroactive aux véhicules plus vieux ni aux véhicules dont le poids nominal brut est inférieur à 11 794 kg.
7. ATC : continuer de participer avec l'ATC.
8. CCATM : continuer de participer avec le CCATM.
9. Renouvellement de l'infrastructure :
 - o Surveiller et travailler avec Infrastructure Canada, et porter à l'attention des hauts fonctionnaires les préoccupations des membres concernant la date limite de la phase I.
 - o Assurer que la date limite ne compromettra pas la viabilité des projets en cours.
 - o Assurer que la phase II du plan d'infrastructure du gouvernement est mise en œuvre en temps opportun en adoptant un processus d'approbation accéléré au niveau fédéral.

Conseil des entrepreneurs généraux

1. Firmes de gestion de projet : élaborer des pratiques exemplaires pour tous les intervenants, c.-à-d. les maîtres d'ouvrage, les firmes de GP, les consultants et les entrepreneurs qui travaillent ensemble pour mener à bien des projets.
2. Priorités continues :
 - o CCDC : passer en revue les nouveaux documents préparés par le CCDC et fournir des commentaires ainsi que surveiller les activités du CCDC.

- o Groupe de travail sur le paiement sans délai (fédéral) : fournir des commentaires au groupe de travail de l'ACC sur le paiement sans délai et surveiller les travaux de ce groupe.
- o Institut de lean construction – Canada : surveiller les activités de l'ILC-C et assurer que l'Institut donne aux membres de l'ACC accès à la formation et aux renseignements sur la construction *lean*.

Conseil des manufacturiers, fournisseurs et services

1. Préparer un supplément au guide de 2010 de l'ACC sur les PPP au Canada en y intégrant une section axée sur la perspective des PME et leur participation à ces structures contractuelles.
2. S'engager dans un dialogue à l'échelle nationale avec les municipalités sur les enjeux qui touchent l'approvisionnement.

Conseil des entrepreneurs spécialisés

1. Lancer le *Guide et la liste de vérification du sous-traitant pour les contrats de construction* (p. ex. organiser des séminaires)
2. Surveiller le travail des représentants du conseil aux comités externes, comme le CCDC et l'IBC.
3. Surveiller et contribuer au groupe de travail sur le paiement sans délai (fédéral).
4. Surveiller la législation sur le paiement sans délai partout au pays, surtout en Ontario et au niveau fédéral.
5. Surveiller la mise en œuvre de la politique de l'ACC relative à la désignation des sous-traitants et des fournisseurs au niveau fédéral.
6. Diffuser de l'information aux membres du conseil sur des questions d'intérêt (p. ex. un bulletin sur le cautionnement d'exécution de l'Association canadienne de caution).
7. Fournir un forum de dialogue ouvert pour les entrepreneurs spécialisés dans l'ensemble du pays par le biais de tables rondes à chaque réunion.